

Mercredi 7 novembre 2018

## **ÉRADICATION DE L'HABITAT INDIGNE**

### **Point sur la situation après le drame de la rue d'Aubagne**

**Jean-Claude GAUDIN**  
Maire de Marseille,  
Vice-président honoraire du Sénat

reviendra  
sur la situation après le drame survenu à la rue d'Aubagne  
et sur les mesures municipales prises en faveur l'habitat

**jeudi 8 novembre à 11 heures**  
**à l'Hôtel de Ville (2<sup>e</sup> arrondissement)**

A la suite du drame survenu lundi 5 novembre rue d'Aubagne à Marseille (2<sup>e</sup> arrondissement), le maire de Marseille, Jean-Claude GAUDIN, fera un point complet sur la situation, rue d'Aubagne, après l'effondrement de trois immeubles aux numéros 63, 65 et 67.

Dans un second temps, il évoquera la politique menée par la ville de Marseille en matière de logement et détaillera l'ensemble des mesures prises en partenariat par la municipalité avec l'ensemble de ses partenaires, pour éradiquer l'habitat indigne.

Pour rappel, depuis lundi :

- Sur instruction du maire de Marseille, 160 personnes évacuées par mesure de sécurité ont été relogées dans 60 chambres d'hôtels du centre-ville. Parmi elles figurent des familles qui habitaient dans les immeubles écroulés. Des plateaux-repas ont été acheminés auprès d'elles. Ces mesures seront appliquées tout le temps nécessaire.
- L'association régionale des organismes HLM de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse coordonne et centralise les demandes de logement. Celles-ci seront transmises dans les plus brefs délais aux différents bailleurs sociaux marseillais ainsi que tous les autres organismes qui ont spontanément proposé leur aide.
- Un centre d'accueil des familles et de leurs proches a été ouvert, où tout le personnel dévoué de la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements (61, La Canebière, 1<sup>er</sup> arr) s'est immédiatement mobilisé en leur apportant une aide d'urgence et en fournissant des bureaux à la section de police chargée de l'identification des victimes. Avec l'aide de la Croix Rouge, près de 300 personnes ont ainsi été accueillies depuis lundi, qui ont pu se restaurer avec les stocks disponibles en mairie. Une cellule d'urgence médico-psychologique a également été mise en place par la police judiciaire pour la population dans le cadre du protocole d'identification des victimes.
- Un numéro spécial, joignable 24h/24 et gratuit (**04 91 14 55 61**) d'information au public, réservé en priorité aux personnes touchées par ce drame, vient d'être activé par la mairie de Marseille. Ce numéro permet un accès prioritaire au Centre d'Appels d'Allô Mairie.



INVITATION PRESSE



PARIS 2024  
JEUX PARALYMPIQUES



**Les journalistes souhaitant participer à cette conférence de presse doivent impérativement s'accréditer soit par mail sur [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr) soit en appelant le 04 91 14 65 22, avant jeudi 10h.**

**Contacts presse :**

Stéphanie LAURIN – 04 91 14 46 77

Hugo GIUSTI - 04 91 14 65 22